

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public et l'article 38 Loi n°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouverte avec exigence de capacité minimale N °01 /T/IHFR/2026 du 26 Avril 2026 relative aux : « **Travaux de réfection des infrastructures de l'Institut Hydrométéorologique de Formation et de Recherches, IHFR-Oran** », réparti en trois (03) lots,

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

N° Lots	Soumissionnaires	Note offre Technique	Montant de l'offre financière en TTC	Délai proposé	Critère de choix
Lot n° 01: Travaux de réhabilitation bâtiment internat (bloc A studios, hébergements bloc B & bloc C)	SNC MEDJAHED ET ASSOCIES	61 p	79 179 613.10 DA	5 mois	Moins disant Qualifiée Techniquement
Lot n°02 : Travaux de réhabilitation du restaurant, amphithéâtre et bloc (R+1)	SNC MEDJAHED ET ASSOCIES	61 p	37 176 450.85 DA	4 mois	Moins disant Qualifiée Techniquement
Lot n° 03: Réfection local technique et aménagement extérieur	GROUPEMENT GT BOUZADI	78.33 p	25 906 181 DA DA	3 mois	Moins disant Qualifiée Techniquement

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et pour leurs communiquer par écrit auprès de nos services dans un délai de trois (03) jours à partir de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés public de l'établissement IHFR dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.